

**ÉCOMMA  
RECOMMÉDÉ** IMPORTANTE A LIRE POUR  
**ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS**

**Conditions générales :**

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

**Pharmacie :**

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

**Radiologie et Biologie :**

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

**Optique :**

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

**Rééducation :**

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

**Dentaire :**

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

**Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

**Adresses Mails utiles**

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| □ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| □ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| □ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

170790

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0950 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : WADDEK TAHAMMO

Date de naissance : 14/11/1969

Adresse : Bouskoura Lamchawde

Rue 37 n° 26 epssMAN

Tél. : 06-91-65-12-89 Total des frais engagés : 69 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 07/02/2013

Nom et prénom du malade : WADDEK TAHAMMO Age : 76

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Colopathie veine

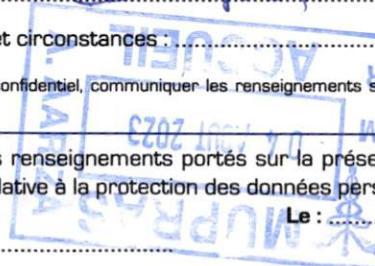
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/06/2023 CT			G	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
08/06/2023	579.80	<b>PHARMACIE OSCAR</b> Dr. LAMOUDI Khadija Tayyab Andalousi 3.Rue 11 N° 121 - Casablanca Tel. 0522 520446 - I.C.E. 004699944000032

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

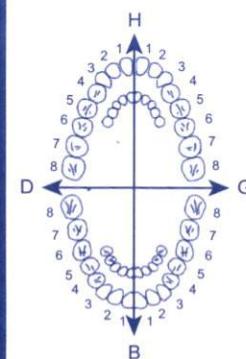
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**



**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR. AMAEL ZARHLOULE

OMNIPRATICIENNE  
DIU EN DERMATOLOGIE INTERVENTIONNELLE  
LASERS MÉDICAUX À VISÉE ESTHÉTIQUE  
NUTRITION ET MICRO-NUTRITION, DIABÉTOLOGIE  
ECHOGRAPHIE GÉNÉRALE



الدكتورة آمال زهالو

الطب العام

دبلوم جامعي في أمراض الجلد التداخليه  
للطب من أجل التجميل والتقنيات المعاصرة  
من أجل التجميل.  
التقديمة والتقدمة الدقيقة  
أمراض السكري والفحص بالصدى

Casablanca, le :

08/06/2023

091267278

WADHLA Ahmed

341,00

1) Osmopur mrop (S)

23,80 1cp X 10 T (S)

2) Hepavet cp (S)

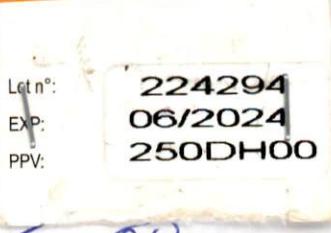
250,00 2cp X 21 T soit 300

3) Hartman (S)

201,00 1cp X 21 T (S)

3) DAFLON CP 1000 (S)

21,00 1cp T Lethox (S)



579,80

1M

شارع موديبو كيتا، سidi maarouf زيقه 13 رقم 3، الطابق الأول، الشقة 1 - الدار البيضاء  
Bd. Modibo keita, Sidi maarouf 3 - Rue 13 N°3, 1<sup>er</sup> étage, App.N°1, CASABLANCA  
Tél : 05 22 82 46 33 البريد الإلكتروني : amalzarh2002@gmail.com

ZARHLOULE Amal  
Dr. LANDELLA Nutritioniste  
0522 520 446  
N°PE092046382

# Librax®

Pour le traiter des symptômes intestinaux et génito-urinaires dûs à l'anxiété et à la tension psychique.

## Composition :

5 mg de chlordiazépoxide : 7-chloro-2-méthylamino-5-phényl-3H-1,4-benzodiazépine-4-oxyde et 2,5 mg de bromure de clidinium : bromure de 1-méthyl 3-benzyloxyquinuclidinium par dragée.

1 dragée contient 279 mg de glucides, correspondant à 406 K.J.

## Propriétés :

Le chlordiazépoxide et le bromure de clidinium se complètent dans leur action sur les troubles fonctionnels au niveau du tractus gastro-intestinal et des voies génito-urinaires. Le chlordiazépoxide, benzodiazépine bien tolérée, exerce un effet anxiolytique, tensiolytique et myorelaxant. Son emploi est indiqué lorsque l'anxiété et la tension psychique influent de manière causale ou secondaire sur le tableau clinique.

Le bromure de clidinium est un anticholinergique de synthèse. Il élimine les spasmes de la musculature lisse et inhibe l'activité sécrétante. L'association des deux principes actifs permet une action à la fois centrale et périphérique sur les symptômes que l'on observe lors de troubles fonctionnels survenant au niveau intestinal et au niveau des voies génito-urinaires. Dans de tels cas, elle entraîne une stabilisation rapide des fonctions neuro-végétatives.

## Pharmacocinétique :

Après prise orale, le chlordiazépoxide est pratiquement entièrement absorbé et parvient en majeure partie sous forme inchangée dans la circulation. La concentration plasmatique maximale est atteinte en moyenne en l'espace de deux à quatre heures. A l'état d'équilibre le volume de distribution du chlordiazépoxide est de 0,3-0,4 l/kg de poids corporel. La liaison aux protéines plasmatiques atteint 93-97%. La substance inchangée ainsi que le desméthylchlordiazépoxide, principal métabolite pharmacologiquement actif, traversent rapidement les barrières hémato-encéphaliques et placentaires; ils passent également en petites quantités dans le lait maternel.

La demi-vie plasmatique du chlordiazépoxide est de 15 minutes environ pendant la phase de distribution et de dix heures environ pendant la phase d'élimination. La clairance plasmatique totale est de l'ordre de 0,3-0,5 ml/min/kg. Moins de 1% d'une dose orale est retrouvé dans l'urine sous forme de chlordiazépoxide inchangé. La désalkylation et l'hydroxylation hépatique du chlordiazépoxide donnent naissance aux métabolites suivants, pharmacologiquement actifs : desméthylchlordiazépoxide, démoxépam, desméthyldiazepam. Le démoxépam et le desméthyldiazepam sont éliminés sous forme de conjugués inactifs de l'acide glucuronique. Lors d'administration répétée, l'état d'équilibre du chlordiazépoxide inchangé s'installe en l'espace de trois jours, tandis que les métabolites s'accumulent beaucoup plus lentement.

Le bromure de clidinium est absorbé en majeure partie sous forme inchangée dans l'intestin grêle, puis rapidement hydrolysé dans le foie en dérivé alcoolique comportant une amine quaternaire. Ce dérivé est éliminé dans l'urine et est également retrouvé dans les fèces au côté du bromure de clidinium inchangé. Une faible partie de la dose orale est soumise sous forme inchangée à une circulation entéro-hépatique. L'élimination dans l'urine s'effectue en deux phases, avec des demi-vies de respectivement 1½ et 20 heures en moyenne.

## Indications :

Manifestations de l'anxiété s'accompagnant de troubles fonctionnels digestifs à composante spastomique.

## Posologie habituelle :

3-4 dragées par jour. Prendre le médicament de préférence une demi-heure avant les repas avec du liquide.

LOT:22177 PER:12/2025  
PPV:21,00 DH

par jour, puis augmenter peu à peu

réée.

En  
avalées entière

on à traiter. Les dragées peuvent être

**PPV  
34DH00**

سیستم DE GESTION QUALITÉ  
CERTIFIÉ ISO 9001:2015  
PAR CERTIMULTI

هپانات®

40 قرص

A consommer de  
préférence avant fin :  
Lot n°

73,80 DH

SYSTÈME DE GESTION QUALITÉ  
CERTIFIÉ ISO 9001:2015  
PAR CERTIMULTI

Produit Fabriqué par ESI S.p.A.  
Via delle Industrie 1 Albisola Marina (SV) ITALY esrl  
Importé et distribué par ESNAHARM  
Benjelloun - Maârif extension - Casablanca

## NE PAS UN MÉDICAMENT

Les compléments alimentaires ne doivent pas être utilisés comme substituts d'un régime alimentaire varié.

Conserver le produit dans un endroit sec à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Tenir hors de la portée des enfants.

- Boîte de 40 comprimés.
- Boîte de 20 comprimés.

### Présentations :

- Ne pas utiliser pendant la grossesse.
- Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.

### Précautions d'emploi :

2 à 4 comprimés par jour.

### Conseils d'utilisation :

Confort digestif et intestinal.

### Propriétés :

Hydroxypropylméthylcellulose, acides gras, cellulose microcristalline.

seuls de magnésium d'acides gras, dioxyde de silicium; agents de revêtement:

Maltodextrine ; agent de charge : cellulose microcristalline ; antagglomérants :

Rheum palmatum racine 10,7 mg. Marrubium vulgare sommités fleuris 10,7 mg.

Lutea racine 16 mg. Taraxacum officinale racine 10,7 mg. Rhamus alpinus écorce 10,7 mg.

Rhamnus purshiana écorce 85,4 mg. Jus d'aloe ferox 64 mg. Foeniculum vulgare graines 53,4 mg. Cassia angustifolia feuilles 42,7 mg. Glycyrrhiza glabra racine 16 mg. Gentiana

53,4 mg. Compositum par comp prime de 400 mg :

je déterre rufe

**HEPANAT®**

